

Mandat d'arrestation (Télémandat) décerné en vertu des paragraphes 11 (3) et (5) de la Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels

Formulaire 4

Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels

Numéro de contrôle

Sur la foi d'une dénonciation faite par _____ ,
Nom du dénonciateur / de la dénonciatrice

agent de police auprès du _____ ,
Nom du service de police

et visée aux paragraphes 11 (3) et (5) de la *Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels*,

Je suis convaincu(e) qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il serait peu commode pour le dénonciateur / la dénonciatrice de se présenter en personne devant un tribunal ou un juge de paix; et,

Je suis également convaincu(e) qu'il existe des motifs raisonnables de croire que

_____ et _____ ,
Nom du / de la délinquant(e) La date de naissance (aaaa/mm/jj)

(ci-après appelé(e) le « délinquant ») est un délinquant, au sens du paragraphe 1 (1) de la Loi, qui était résident de l'Ontario et qui, par conséquent, était tenu, conformément aux exigences prévus par Loi, de se présenter à un bureau, poste de police ou détachement désigné là où le délinquant réside, ou à un autre endroit désigné de la région où un service de police offre des services policiers

(ci-après appelé un « endroit d'inscription ») d'ici le (Date d'inscription requise (aaaa/mm/jj)) _____ ,

et qu'il ne l'a pas fait, en contravention à la Loi, et qu'il est raisonnable et nécessaire d'arrêter le délinquant, conformément au paragraphe 11 (3) de la Loi, afin qu'il s'acquitte de son obligation.

Le présent mandat autorise tout agent de police à arrêter le délinquant afin d'amener le délinquant à un endroit d'inscription, afin qu'il se conforme à l'obligation qu'il a aux termes de la Loi de s'inscrire.

Le délinquant est mis en liberté sans délai après avoir été amené à un endroit d'inscription conformément au présent mandat.

Le présent mandat peut être exécuté n'importe où en Ontario et demeure valide jusqu'à son exécution.

_____ et _____
Date (aaaa/mm/jj) Heure

Juge ou juge de paix pour la province de l'Ontario

Localité, etc., où le présent mandat est signé

Remarque : Le présent mandat a été décerné par télécopie. Pour connaître les raisons pour lesquelles il a été décerné, prière de s'adresser au greffier du tribunal qui a compétence dans le territoire où il a été exécuté, à / au

Adresse du tribunal

afin d'obtenir une copie de la dénonciation.